

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Compartiment. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Compartiment et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non dans le Compartiment.

DURANDAL

Classe de Parts E (ISIN LU1988888852)

Un Compartiment de BDLCM Funds, un OPCVM géré par BDL Capital Management

Objectifs et politique d'investissement

Durandal (le « **Compartiment** ») est un compartiment diversifié de BDLCM Funds (le « **Fonds** »).

Il vise à générer une performance absolue supérieure à celle de l'EONIA capitalisé (EURO OverNight Index Average). Afin d'atteindre son objectif, le Compartiment est principalement exposé à l'achat (long) et à la vente (short) à un portefeuille diversifié d'actions des pays de l'OCDE, le Compartiment pourra également s'exposer via l'utilisation de dérivés actions (futures et options listées, CFDs, etc...).

Le Compartiment peut investir jusqu'à 100% de la Valeur nette d'inventaire en dérivés de devises

Il pourra également investir dans des instruments financiers dérivés à des fins (i) d'initiation ou de réduction de positions sur les actifs précités par le biais d'instruments financiers dérivés cotés et de gré à gré, (ii) de gestion efficace de portefeuille ou (iii) de couverture.

La sensibilité aux différentes classes d'actifs se présentera par conséquent comme suit :

- Sensibilité nette aux taux (duration) : +10 ans | -10 ans
- Sensibilité nette aux actions (delta) : +50% | -10% de la valeur nette d'inventaire

Le Compartiment n'investira pas plus de 10% de sa valeur nette d'inventaire dans d'autres fonds.

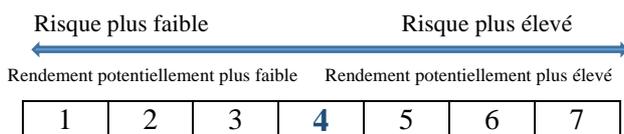
Le Compartiment peut également investir, à titre accessoire, dans des instruments financiers dérivés, tels que des produits de taux d'intérêt (futures) afin de contrôler le risque de taux d'intérêt des produits de gestion de trésorerie (par exemple des bons du trésors). Ces instruments peuvent également être utilisés à des fins de couverture. Ceux-ci peuvent inclure, sans toutefois s'y limiter, des futures, des options et des instruments de gré à gré (forwards).

Le Compartiment s'adresse aux investisseurs disposant d'un horizon de placement de 4 à 5 ans et capitalise les revenus.

Les parts du Compartiment sont des parts de capitalisation.

Les demandes de souscription et de rachat de parts doivent être reçues par l'Agent de Registre et de Transfert au plus tard à l'heure de clôture fixée à 14h00 (heure de Luxembourg) un (1) jour ouvrable avant la Date de Valorisation pour être traitées sur la base de la Valeur nette d'inventaire par part applicable à cette Date de Valorisation. La part E est réservée aux investisseurs dont le montant minimum de souscription initiale s'élève à 100 Euros.

Profil de risque et de rendement



Ce Compartiment appartient à la catégorie de risque 4 dans la mesure où il est exposé aux marchés internationaux dans nombre de classes d'actifs au sein d'une stratégie flexible.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Compartiment.

La catégorie de risque du Compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Il n'est nullement garanti que les investisseurs récupéreront le montant initialement investi.

Principaux risques non pris en compte dans l'indicateur susceptibles d'entraîner une baisse de la Valeur nette d'inventaire :

Risque de crédit : risque lié à la détérioration de la qualité d'un émetteur et/ou d'une émission pouvant mener à une réduction de la valeur du titre. Ce risque peut également provenir du défaut d'un émetteur détenu en portefeuille lorsque le titre émis arrive à échéance.

Risque de liquidité : représente la dépréciation que le Compartiment peut devoir accepter afin de vendre certains actifs dont la demande est insuffisante sur le marché.

Risque de contrepartie : le risque qu'une contrepartie à des contrats de gré à gré conclus avec le Compartiment se retrouve dans l'incapacité de répondre à ses obligations envers le Compartiment.

Incidence des techniques de gestion, s'agissant notamment des instruments financiers à terme : ce risque, inhérent aux techniques de gestion, représente la probabilité que des pertes soient accentuées par un recours aux instruments financiers à terme, tels que les contrats financiers de gré à gré et/ou des transactions impliquant l'achat ou la vente temporaire de titres.

Veillez vous reporter à la section 2 « Profil de risques » spécifique au Compartiment dans le prospectus du Fonds pour une description de l'ensemble des risques.

Frais

Les frais et commissions acquittés couvrent les coûts de fonctionnement du Compartiment, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement		
<i>Frais d'entrée</i>	Max. 3%	Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, l'investisseur paie moins. Vous pouvez vous renseigner sur le montant exact des frais d'entrée et de sortie auprès de votre distributeur ou de votre conseiller financier.
<i>Frais de sortie</i>	Max. 3%	
Frais prélevés par le Compartiment sur une année		
<i>Frais courants</i>	0.55%	Le pourcentage indiqué est une estimation basée sur les coûts attendus. Ils peuvent varier d'année en année. Les frais courants ne comprennent pas les commissions de performance et les frais de transaction, sauf dans le cas de frais d'entrée et / ou de sortie payés par le Compartiment lors de son achat ou de sa vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.
Frais prélevés par le Compartiment dans certaines conditions spécifiques		
<i>Commission de performance</i>	20%	Le Compartiment facture une commission de performance correspondant à 20% de la surperformance par rapport à l'EONIA (capitalisé). Le montant des commissions de performances de la part E versé au titre de l'exercice clos le 27/09/2019 représente 0.09%.

Pour de plus amples informations, veuillez vous reporter au prospectus du Fonds, disponible sur le site Internet www.bdlem.com ou auprès du siège social de la Société de gestion, BDL Capital Management (24, rue du Rocher, 75008 Paris, France).

Performances passées

Le Compartiment a été lancé le 7 novembre 2016

La part E du Compartiment a été lancée le 3 mai 2019, par conséquent les informations sur les performances passées ne sont pas disponibles.

La devise de référence du Compartiment est l'euro (EUR).

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank, Luxembourg Branch.

Le prospectus du Fonds et les derniers documents annuels et périodiques seront communiqués gratuitement aux porteurs de parts sur simple demande écrite adressée à BDL Capital Management (24, rue du Rocher, 75008 Paris, France).

De plus amples détails sur la politique de rémunération à jour, y compris une description de la méthode de calcul des rémunérations et avantages, seront disponibles sur le site Internet www.bdlem.com dès que celle-ci aura été approuvée par l'AMF. Un exemplaire papier de la politique de rémunération peut également être obtenu gratuitement sur simple demande.

La responsabilité de BDL Capital Management ne peut être engagée que sur la base d'informations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Le présent document décrit un compartiment du Fonds. Le Fonds peut se composer d'autres compartiments et d'autres types de classes de parts. Vous trouverez de plus amples informations sur ces compartiments et classes de parts dans le prospectus du Fonds ou sur le site Internet de BDL Capital Management (www.bdlem.com).

Chaque Compartiment correspond à une part distincte de l'actif et du passif du Fonds. Par conséquent, les actifs d'un Compartiment donné ne peuvent être utilisés que pour satisfaire les droits des investisseurs au titre dudit Compartiment et les droits des créanciers dont les créances découlent de la création, de l'activité ou de la liquidation de ce Compartiment.

La législation fiscale luxembourgeoise applicable au Fonds peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

Ce Fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

BDL Capital Management est une société de gestion de portefeuille autorisée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Le présent document d'information clé pour l'investisseur est exact et à jour au 13 janvier 2020.